

Des idées porteuses. Des projets à fort impact. Des retombées positives pour les personnes âgées.

À propos de la Fondation Entente

La Fondation Entente investit dans des projets qui font une différence et des idées novatrices qui améliorent la vie des personnes âgées et renforcent les communautés partout au Canada. Notre rôle est d'accélérer le développement d'idées prometteuses afin qu'elles aient un impact concret.

Nous appuyons un large éventail d'initiatives qui contribuent au vieillissement en santé. Certains projets sont axés sur la recherche. D'autres sont ancrés dans la communauté. Plusieurs combinent ces deux approches. L'élément déterminant n'est pas le type d'organisation qui dirige le projet, mais sa capacité à générer des retombées durables et significatives pour les personnes âgées.

Contrairement à de nombreux organismes subventionnaires, la Fondation Entente ne limite pas son financement à un enjeu, à une approche ou à une catégorie de demandeurs en particulier. Nous invitons les organismes de bienfaisance, les organisations communautaires, les établissements d'enseignement, les organisations de soins de santé, les municipalités, les chercheurs et les partenariats qui œuvrent à améliorer la qualité de vie et l'expérience des personnes âgées à soumettre une proposition. Les subventions accordées précédemment ont permis de soutenir des initiatives allant de la recherche universitaire et du développement technologique aux programmes communautaires, en passant par l'engagement bénévole, les ressources pédagogiques, les initiatives favorisant les liens sociaux et les innovations dans les domaines de la santé et du vieillissement.

Notre objectif est simple : Repérer et appuyer des idées prometteuses en mesure de faire une différence réelle dans la vie des personnes âgées.

Nous sommes particulièrement intéressés par les projets qui :

- Ont le potentiel d'avoir un impact significatif
- Explorent des idées ou des approches novatrices
- Produisent des résultats concrets que d'autres peuvent utiliser
- Décrivent clairement comment les connaissances et les apprentissages seront partagés

Les projets que nous finançons

La Fondation accueille favorablement les propositions visant à améliorer la santé, le bien-être, l'autonomie, la dignité, l'inclusion, la participation, la sécurité ou la qualité de vie des personnes âgées. Notre mandat est volontairement large, afin d'encourager les demandeurs à proposer des approches créatives qui favorisent le vieillissement en santé. Les projets peuvent inclure (cette liste est fournie à titre d'exemple et n'est pas exhaustive) :

- Recherche appliquée et évaluation
- Technologie et innovation
- Programmes et services offerts dans la communauté

- Éducation, formation et partage des connaissances
- Promotion de la santé et prévention des maladies
- Liens sociaux, inclusion et participation
- De nouveaux modèles, outils, ressources ou approches qui améliorent la vie des personnes âgées

Les projets que nous ne finançons pas

Les types de projets suivants ne sont généralement pas admissibles dans le cadre du présent appel de propositions et ont peu de chances d'être retenus.

- Demandes de financement du fonctionnement courant
- Projets avec résultats ou impact non clairement définis
- Projets peu susceptibles de produire des résultats concrets ou des retombées au-delà des participants directs
- Projets ne prévoyant pas de plan réaliste de mobilisation et d'application des connaissances.
- Projets de recherche destinés principalement à la publication universitaire
- Événements ponctuels ayant peu de retombées durables
- Projets déjà entièrement financés

Ce que nous recherchons

Les propositions les plus convaincantes présentent généralement quatre caractéristiques essentielles :

1. Potentiel d'impact

Nous recherchons des projets susceptibles d'avoir des retombées significatives pour les personnes âgées. Les demandeurs devraient décrire clairement :

- Le problème ou l'occasion auxquels le projet répond
- Pourquoi cet enjeu est important
- Qui en bénéficiera
- Comment le succès sera évalué

2. Idées prometteuses

Nous accordons une attention particulière aux idées nouvelles et prometteuses, notamment :

- Nouvelles approches
- Projets pilotes
- Initiatives en phase initiale
- Partenariats créatifs
- Technologies novatrices
- Solutions issues de la communauté

Les demandeurs n'ont pas à inventer quelque chose de totalement nouveau. Les adaptations ingénieuses, les innovations concrètes, les partenariats novateurs et les idées prometteuses ayant un fort potentiel de retombées à plus grande échelle nous intéressent également.

3. Résultats concrets

La Fondation privilégie les projets qui laissent une empreinte durable. Nous encourageons les candidats à réfléchir non seulement à ce qu'ils accompliront pendant la période de financement, mais aussi à ce qui restera une fois celle-ci terminée. Quelques exemples :

- Trousses et guides
- Ressources de formation et d'enseignement
- Solutions technologiques
- Vidéos et ressources multimédias
- Cadres de mise en œuvre
- Recommandations stratégiques
- Modèles de pratique
- Ressources communautaires

La Fondation continue d'accorder une place importante aux projets de recherche, qui demeurent pleinement admissibles. Toutefois, les demandeurs sont fortement encouragés à prévoir des moyens de **diffuser et d'appliquer** les résultats de leur recherche au moyen de ressources, d'outils ou d'autres produits qui permettront d'accroître les retombées du projet au-delà du milieu académique.

4. Partage et mise en pratique des connaissances

Le partage des connaissances est une exigence fondamentale pour tous les projets financés. Nous employons ce terme au sens large pour désigner la création, le partage, l'adaptation et la mise en pratique des connaissances, des outils, des ressources et des leçons tirées du projet. Les demandeurs devraient démontrer comment les résultats du projet seront diffusés, à qui ils profiteront et de quelle façon les retombées dépasseront les participants directs.

Les activités de diffusion et de mise en application des connaissances peuvent inclure des trousseaux d'outils, des ateliers, des guides de mise en œuvre, des webinaires, des vidéos, des publications, des présentations, des contenus diffusés sur les médias sociaux ou d'autres stratégies de diffusion.

Une contribution significative

La Fondation recherche des occasions où son financement jouera un rôle significatif, clairement identifiable et catalyseur dans la réussite d'un projet. Nous reconnaissons que de nombreuses initiatives s'inscrivent dans le cadre d'efforts plus vastes, déployés sur plusieurs années et mobilisant de multiples partenaires et sources de financement. Les projets proposés n'ont pas à être des projets autonomes. Toutefois, les demandeurs doivent clairement indiquer la phase, le volet, l'activité ou le résultat précis qui sera financé par la Fondation, et expliquer pourquoi cette contribution est importante pour la réussite du projet.

Les demandeurs doivent être en mesure de répondre clairement aux questions suivantes :

- À quoi servira précisément le financement accordé par la Fondation Entente?
- Que permettra de réaliser ce soutien?
- Quels seront les résultats concrets et/ou les retombées directes de notre financement?
- En quoi le financement de la Fondation sera-t-il déterminant pour le projet?

Informations sur le financement

La Fondation accorde des subventions allant de **20 000 \$ à 50 000 \$**. Les projets devraient être achevés dans un délai d'un an, bien que des délais plus longs puissent être envisagés, le cas échéant.

La Fondation encourage la collaboration et les partenariats et peut soutenir des projets menés par un seul organisme ou par plusieurs partenaires. Même si les projets peuvent impliquer plusieurs partenaires et sources de financement, les demandeurs doivent clairement décrire le rôle spécifique que jouera le financement de la Fondation dans l'avancement du projet et l'atteinte des résultats attendus.

Admissibilité

Les demandeurs doivent être :

- Des organismes de bienfaisance enregistrés au Canada, ou
- Autres donataires reconnus par l'Agence du revenu du Canada

Les organismes sans but lucratif peuvent présenter une demande en partenariat avec un organisme de bienfaisance admissible agissant à titre de demandeur principal. Les projets doivent avoir lieu au Canada et profiter principalement aux personnes âgées.

D'autres critères d'admissibilité sont disponibles sur le site Web de la Fondation.

Processus de demande

La Fondation recourt à un processus de demande en deux étapes.

1^{re} étape – Lettre de préavis

Les demandeurs présentent un aperçu du projet proposé, y compris les résultats concrets attendus, le partage des connaissances et les plans d'application, le budget et l'échéancier.

2^e étape - Proposition complète

Les demandeurs retenus seront invités à soumettre une proposition détaillée. Les demandes sont évaluées par des spécialistes ayant une expertise pertinente pour la proposition. Les recommandations de financement sont soumises au conseil d'administration de la Fondation Entente pour approbation finale.

Dates importantes

- Ouverture de la période des lettres de préavis : Le 8 septembre 2026, à 9 h 00 (HAE).
- Date limite de réception des lettres de préavis : Le 18 septembre 2026, à 17 heures (HAE).
- Invitation à soumettre une proposition complète : Le 25 septembre 2026
- Date limite de réception des propositions complètes : Le 23 octobre 2026, à 17 heures (HAE).
- Annonce des décisions de financement : Janvier 2027

Vous avez des questions?

Nous invitons les demandeurs potentiels à consulter les critères d'admissibilité supplémentaires, la FAQ et les instructions relatives à la demande sur le site Web de la Fondation :

<https://ententefoundation.ca/fr/programme-de-subventions/demande-de-subvention/>

Pour toute question concernant l'admissibilité ou la pertinence de votre projet, veuillez communiquer avec : hello@ententefoundation.ca

Nous avons hâte de prendre connaissance de vos idées et des retombées qu'elles pourraient avoir dans la vie des personnes âgées partout au pays.